



Assemblée générale C.D.C.H.S des Deux-Sèvres

L'assemblée générale 2016 de la Commission Départementale des Courses Hors Stade s'est déroulée, à la salle des fêtes d'Argenton l'Église, le 9 Septembre 2016, à 18h30.

Mot de remerciement à l'égard de Jérémy BOISSON (US Thouars), et Madame Isabelle LOISEAU, Adjointe au Maire d'Argenton l'Église pour leur accueil.

Une pensée particulière pour les trois amis du monde de la course à pied que nous avons perdus cette saison. Mickaël MORISSEAU (Niort Endurance 79), Jean Paul LOUIS (Run In Niort) et Régis MAUPOINT (Sbac).

- Compte rendu de l'assemblée

Ordre du jour traité:

Pointage des organisateurs,
Rapport moral du président,
Rappel du rôle de la C.D.C.H.S,
Compte-rendu de la saison du hors stade et bilan annuel des fréquentations,
Stage d'évaluation et de formation du Coureur Hors Stade,
Stand C.R.C.H.S au Village Marathon de La Rochelle (25 & 26 Nov. 2016),
Mesurage épreuves 2016,
Actions et soutiens divers effectués par la C.D.C.H.S 79,
Procédure d'enregistrement sur Calorg,
Réglementation et obligation des organisateurs,
Site internet de la C.D.C.H.S,
Système de chronométrie électronique,
Convention secouristes,
Présentation et interventions des photographes,
Rappel aux retardataires pour les frais de gestion,
Rapport financier,
Établissement du Calendrier 2017,
Questions diverses,
Interventions du président du Comité Départementale d'Athlétisme,
Élection du bureau,
Mot du nouveau président,
Verre de l'amitié.

- Résultats vote

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CDCHS 79

Il est rappelé que le Conseil d'Administration de la CDCHS 79 est composé de 7 membres :

- 6 membres élus à bulletin secret par la CDCHS lors de l'Assemblée Élective qui suit les Jeux Olympiques.

- Le Président du Comité Départemental d'Athlétisme comme membre de droit.

Ce Conseil d'Administration est amené à statuer pendant les 4 années de l'Olympiade jusqu'à la prochaine Assemblée électorale.

Suite à l'appel à candidature adressé en temps et en heure à tous les organisateurs, 10 personnes ont présenté leur candidature par écrit et avant la date butoir comme le stipule la réglementation. Après vérification, il a été confirmé la validité des 10 candidatures à l'élection du 9 Septembre 2016 lors de l'Assemblée Générale de la CDCHS 79 à Argenton l'Église.

Cette élection s'est déroulée conformément aux règles établies par la FFA, à savoir à bulletin secret en présence de deux scrutateurs : M. Joël CHAIGNEAU et M. Pascal BROSSEAU.

Ceux-ci ont tenu la liste des votants et des associations organisatrices représentées et procédé ensuite au dépouillement.

Celui-ci a fait apparaître les résultats suivants :

Votants : 38. – Nuls : 0 - Exprimés : 38.

Ont été élus :

Moustapha NAKIB / Fressi'nature (**37 voix – 97,4 %**) - Gilles RUDEAU / La Bessinoise (**35 voix – 92,1 %**) – Alain PRUAL / Corrida de Courlay (**34 voix – 89,5 %**) - Philippe SOULARD / Semi marathon de Bressuire (**34 voix – 89,5 %**) – Jacky MERCERON / Sentiers Bressuirais (**29 voix – 76,3 %**) – Jérémy BOISSON / Foulées de l'été (**26 voix – 68,4 %**)

N'ont pas été élus :

Robert CLISSON / Foulées de l'UAC Brioux (**20 voix – 52,6 %**) - Paul GUIONNET / 7 & 15 km de Carrefour (**5 voix – 13,1 %**) - Michel CHAVANT / Maraisthon (**4 voix – 10,5 %**) - Pascal VARENNE / Trail Urbain Niort (**4 voix – 10,5 %**)

Le nouveau Conseil d'Administration s'est ensuite réuni pour procéder à l'élection de son Président. A l'initiative de Gilles RUDEAU, un consensus a porté à l'unanimité Moustapha NAKIB à la présidence de la CDCHS 79.

Les documents relatifs à cette élection sont archivés et restent à la disposition des membres de la CDCHS 79.

Pascal BROSSEAU

Président du Comité Départementale d'Athlétisme

Mot du nouveau président

Au nom de l'équipe qui m'entoure, permettez-moi de vous renouveler mes sincères remerciements. Les résultats du vote ont très largement portée en tête les membres de l'équipe sortante, ainsi que les nouveaux membres élus ayant une vision identique à la notre.

C'est un sublime signe de confiance que vous nous accordez pour continuer à accomplir les nombreuses et importantes missions qui nous attendent.

Je mettrai toutes mes compétences en tant que président de Sport Attitude et organisateur de la Fressi'nature pour être à votre écoute et vous épauler dans vos différents projets. L'athlétisme est ma passion depuis 25 ans. Avec un passage sur la piste et les cross, je suis venu à la route en toute continuité il y a une vingtaine d'année. Certes ça commence à dater, mais mes performances chronométriques mon permis de connaître le niveau régional avec des qualifications et des participations a différents Championnats de France sur route sur toutes les distances du 10 km au Marathon.

44 ans dans quelques semaines... bien évidemment je continue à prendre un immense plaisir à venir galoper et m'amuser sur vos différentes épreuves.

La tête du bureau change, mais pas les idées !

Effectivement, même si aujourd'hui je succède à Gilles RUDEAU de VO2 Bessines, à la tête de la présidence, je ne peux qu'admirer son talent et ses qualités pour ses 20 ans passé aux services des organisateurs du département ainsi que son mandat au niveau régional en siégeant au bureau de la C.R.C.H.S Poitou-Charentes. Nos relations de travail à la C.D.C.H.S 79 et notre amitié sincère datant de plus de 20 ans, font qu'en toute logique je souhaitais le voir continuer à siéger au bureau pour ses qualités de travail et son savoir faire.

Je tiens à remercier également l'ami Joël CHAIGNEAU (US Thouars), et ses 16 années passées à nos côtés au sein de la C.D.C.H.S 79. Je respect son choix de départ volontaire. Ca à été également un réel plaisir de travailler avec ce grand passionné d'athlé !

Dans ce nouveau bureau, nous aurons un nord département très bien représenté avec 4 membres élus. Il est vrai qu'à la longue cela aurait pu poser des soucis de gestion si toute la partie officielle de la C.D.C.H.S serais resté concentré dans le bassin Niortais.

Il faut savoir à titre d'exemple que nous avons parfois au calendrier des courses éloignées de 140 km les une des autres. Imaginez-vous si nous devons faire suivre le matériel d'une course à l'autre... Et que dire sur l'étude de vos dossiers qui dès fois part à la Préfecture de Niort, ou à la sous Préfecture de Parthenay ou bien encore à celle de Bressuire !

D'où l'intérêt pour tout les organisateurs d'avoir une meilleure représentation départementale de la C.D.C.H.S.

Rôle de la C.D.C.H.S

J'insiste sur le souhait de vous rappeler le rôle de la CDCHS, afin que chaque organisateur et chaque coureur comprenne l'importance de cette instance.

La commission départementale de courses hors stade est le relais de la fédération au niveau départemental. Elle est sous l'autorité du CDA, (Comité Départementale d'Athlétisme), elle gère toutes les manifestations de l'athlétisme se déroulant en dehors des stades; Programme très varié, allant de la traditionnelle course sur route au grand fond, en passant par les courses nature, les trails, la marche nordique, les courses de montagne, les ultra trails, (plutôt rare chez nous...), les cross, etc. Les courses classantes et qualificatives pour les championnats de France, sont soumises à un cahier des charges spécifique.

La CDCHS 79 assure l'organisation du calendrier, incite les organisateurs au respect de la loi du sport, des règlements fédéraux, des dispositions préfectorales, régionales et départementales.

La Commission vous représente auprès des pouvoirs publics et soutien vos dossiers pour l'obtention de l'arrêté préfectoral donnant l'accord d'organisation de vos épreuves.

Mais en dehors du volet purement administratif, la commission est là aussi pour vous conseiller, pour vous aider, et pour assurer la promotion de notre sport à travers toutes sortes d'actions diverses. Les excellentes relations que nous avons avec tous les services d'État ainsi que le CDA, la CRCHS et la FFA, nous permettent de travailler sereinement.

Le calendrier 2017

Vous le trouverez mis à jour sur le site officiel de la C.D.C.H.S « Running 79 »; il a été élaboré avec la meilleure concertation possible; Il est très difficile à établir ! Vous n'êtes pas sans savoir que les dates fluctuent avec les jours fériés, les mois qui comportent parfois 4 ou 5 week-end, et les fêtes de Pâques et de la Pentecôte qui bougent...etc.

Il y a de plus en plus de demande pour de nouvelles épreuves; 2017 va commencer avec 69 courses ! Vous comprendrez bien qu'avec 52 week-end..., malgré tous nos efforts de coordination, voir de conciliation, nous sommes obligé de positionner plusieurs épreuves le même week-end, voir le même jour ! Il n'est plus possible de faire autrement; de toute façon nous n'avons pas le droit «d'interdire» au vu de la loi sur la liberté d'entreprendre; loi qui ne s'adresse pas qu'à nous bien sur. La seule solution est de planifier au mieux avec les meilleures volontés des uns et des autres.

Cotisation obligatoire

La qualité et le sérieux que vous apporter à vos épreuves, nous facilitent également la tâche en termes de travail. Cependant, il y a un point noir, et je me dois de vous le signaler...

En effet, il faudrait à tout prix que chacun d'entre vous respecte le délai des 15 jours MAXI après vos épreuves, pour régler vos frais de Gestion ! *(A ne pas confondre avec les Droits d'inscription, qui eux sont payable au 1^{er} de chaque année - 15€ pour tous)*

Vous pourrez compter sur votre bureau élu, pour faire le maximum afin de vous faire baisser les coûts d'organisation, telles que nous l'avons fait hier avec la mise en place de la grille des cotisations largement revue à la baisse, comme nous le faisons aujourd'hui avec la mise en place du système de chronométrie électronique, et comme nous continuerons de le faire demain avec une harmonisation des tarifs de secours obligatoire.

Je suis certain que vous n'est pas insensible au travail important que votre commission vous apportent, alors permettez-moi tout simplement de demander au « retardataire » d'en faire de même...

Emplacement Assemblée Générale

L'idée de voir chaque année l'Assemblée Générale dans une commune différente est sympa et originale, mais pour les années électives, nous avons décidé que l'AG se ferait à Parthenay (Centre du Département).

En effet, au vu de la forme de notre département, il faut savoir qu'il y a entre les communes de Chef-Boutonne et Argenton l'Église 140 km et plus de 2 h de route...(source Mappy et Michelin).

Matériel de Chronométrie

Comme annoncer lors de l'AG, le système de chronométrie est « opérationnel ». Je vous rappelle que le contrat de location à été établie par la FFA et validée par son service juridique. Le système de chronométrie est la propriété du CDA 79, et qu'il ne peut pas être loué ou prêter à des épreuves non-inscrites au calendrier, sauf au CDA et CRCHS.

INFO IMPORTANTE : Suite à la réunion de bureau du 7 Octobre 2016 à Thouars, l'ensemble des membres élus on décidé que le système de chronométrie ne pourra pas servir de « troc ou d'échange » à but commercial ou en partenariat d'un sponsoring (financier ou autre).

Le cout de la location à été arrêté à 180 € (Chèque à remettre lors de l'enlèvement du matériel), et peut importe le nombre de coureurs classées. Un chèque de caution de 1000 € vous sera demandé pour la location du système (Chèque non encaissé), et une signature de la convention de la location sera obligatoire.

Le Pack « Ipico » est livré entièrement complet, avec logiciel et PC, liens et puces (1000) + Tapis et transpondeur.

Formation chronométrie

Comme envoyer par mail à chaque organisateur le 25 Septembre 2016, la première formation aura lieu à la salle des fêtes de Fressines le Mercredi 12 Octobre à 18h30.

Seront prioritaire à la formation les organisateurs ayant leur épreuve d'ici la fin de l'année et si des places serait disponible, ceux de début d'année et plus loin si possible. (Formation limitée à environ une douzaine de personnes et à 2 personnes maxi par organisation).

La date buttoir des réponses pour la 1^{ère} formation, étai comme indiqué sur le mail, au vendredi 7 Octobre 2016. Cette formation est entièrement gratuite, les frais liées à cette formation seront pris intégralement en charge par votre C.D.C.H.S. Ces formations sont réservées aux organisations ayant comme objectif de se servir du système électronique pour leurs épreuves, sans forcément faire automatiquement une réservation du matériel.

D'autres sessions de formation seront mises en place durant l'année, vous en serez averti par mail dès que nous aurons arrêté des dates.

En attendant si vous êtes certains de participer au formation et de vouloir utiliser le système de chronométrie pour votre épreuve, nous vous invitons dès à présent à nous le signaler par mail afin d'établir un calendrier de réservation pour toute la saison 2017.

Délais du dépôt des dossiers

En date du Vendredi 9 Septembre 2016, la Préfecture des Deux-Sèvres nous à informé par mail qu'elle ne prendra plus à l'étude tous les dossiers arrivée hors délais !

Je vous rappel les délais de dépôt, ils sont de 3 mois (1 mois en CDCHS et 2 mois à la Préfecture).

Pour information, l'année prochaine comportera 2 élections majeurs en 2 tours chacune. Sachez que le service qui est en charge de l'étude des dossiers en Préfecture, est le même que celui qui gère les élections, donc inutile de vous dire que les dossiers d'organisation de courses à pied, ne seront pas leur priorité...

Malgré nos avertissements réguliers à ce sujet, aujourd'hui encore nous continuons à recevoir des dossiers hors délais. Personnellement, je ne serai pas surpris de voir un jour certaines épreuves annulées par la préfecture pour ces motifs (comme c'est arrivé il y a peu de temps dans la Vienne...)

Dossier d'organisation 2017

Vous trouverez tous les documents utiles pour construire votre dossier dans l'espace « organisateurs » du site de la C.D.C.H.S 79, « Running 79 ».

Utilisez bien le Cerfa modèle 13391-03. Fournissez bien toutes les pièces demandées, tous les documents au format A4 et en une seule face, en 1 exemplaire. Envoyez 3 mois à l'avance votre dossier à la C.D.C.H.S. 79. Les plans doivent être lisibles, comporter l'emplacement des signaleurs et les accès secours (surtout en nature) et le nom des rues et chemins.

L'itinéraire décrit dans le sens de la course est indispensable (noms de rues, chemins, lieu dit, etc.).

Veillez bien aux aspects sécurité et secours (signaleurs, liaisons radio, présence médicale, présence d'une ambulance, pompiers,...); je vous rappelle qu'un médecin de garde ou un « interne » ne peuvent en aucun cas être considéré comme une présence médicale !

Certificat médical

Le ministère a sorti la loi du sport modifiée en ce qui concerne le certificat médical. Nous attendons les directives d'application par la FFA. Pour l'instant nous nous en tenons aux consignes 2016. Pour le hors stade, le certificat médical ne change pas, il reste valable un an. Par contre, quelques fédérations sportives devraient s'ajouter à la liste des sports dont la licence serait acceptée pour s'inscrire aux courses; en attente de précisions.

Site internet

Beau succès pour le site officiel de la C.D.C.H.S « RUNNING 79 ». Ce site est votre plateforme pour tous les documents nécessaires au montage des dossiers de vos épreuves (espace organisateur), mais il est également un bel outil pour la promotion de vos courses. A chaque date de course, votre flyer est mis en avant en page principal avec un lien direct sur vos sites internet respectifs. Une fois la course terminée, les résultats complet y sont mit en ligne ainsi que les éventuels photos prises par nos photographes officiel.

Le site connaît une progression gigantesque en termes de visite, pour arrivée aujourd'hui entre 800 et 3000 visites par jour, en fonction du nombre de course et de l'importance de celles-ci.
Comme vous l'avez certainement constaté sur le site, la C.D.C.H.S 79 offre une place en terme de visuel à son partenaire fidèle « Runever 79 ». Magasin de Running Niortais.

Stage et formation du Coureur Hors Stade

Belle réussite également cet initiative de la part de la CRCHS Poitou, sous l'impulsion de Gilles RUDEAU (complet l'an passer).

Il est important de rappeler que ce stage est ouvert à tous, licencié ou non. Un stage d'une journée bien utile au vue de la création sans cesse d'association ou de club dans le département. Quoi de plus rassurant pour un nouvel adhérent dans vos structures de savoir qu'il sera pris en charge et encadré par des personnes qualifiées et diplômés !

Bien évidemment il faut réserver vos places à l'avance car le nombre y est limité à une trentaine de participants à chaque session.

Ce stage est encadré par des personnes Diplômés, et permet aux participants de mieux connaître les méthodes d'entraînements, de récupération, d'alimentation, bref tous ce qui touche à la course à pied...

La participation financière demandée est très raisonnable (repas au resto compris). Le coût est de 28 € par personne. Il peut être financé intégralement ou en parti par le club ou l'association intéressés. Pour cette année, le stage aura lieu à Bessines, au complexe sportif du Gros Buisson, le Samedi 05 Novembre 2016 à partir de 8h30. Info : Gilles RUDEAU (VO2 Bessines) - Tel : 06 61 31 90 42

Photographes

Un grand merci à nos 3 photographes de la C.D.C.H.S (Dominique GAVARD, Dominique BRIANCEAU et Thierry TRETON) pour la prise des nombreux et sublimes clichés durant toute la saison.

Pour info : De Sept. 2015 à Sept. 2016 = **50 000 photos publier** sur Running 79.

Cher amis organisateurs, permettez- moi au passage de vous demander de bien vouloir les accueillir avec le plus grand soin sur vos différentes manifestations et de leur faciliter l'accès sur le parcours et/ou à l'arrivée, car il ne faut oublier que c'est aussi pour vous qu'ils travaillent !

Pour terminer, je voudrais dire un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent et participent à vos organisations. Sans eux, nous ne servirions à rien...

La séance est levée à 22 heures 30, la Commission Départementale des Courses Hors Stades invite au verre de l'amitié.

Un grand merci à toute l'équipe qui m'entoure.

Le Président de la C.D.C.H.S. 79

Vu le Président,

Mous NAKIB